

# LABORATOIRE CDPC



## Colloque en hommage au professeur Jean Dubergé

### *La psychologie sociale de l'impôt aujourd'hui*

 Vendredi 30 septembre 2022  
9h à 18h

 Faculté de droit • Amphi 100

Responsables scientifiques

**Sylvie SCHMITT**

sylvie.schmitt@univ-tln.fr

Université de Toulon

**Pierre BELTRAME**

Aix-Marseille Université



# COLLOQUE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN DUBERGÉ LA PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L'IMPÔT AUJOURD'HUI

**9h15** I – L'héritage Dubergé : humaniser l'impôt

Sous la présidence de **Sylvie Schmitt**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Toulon

**Jean Dominique Dubergé**, ancien maître de conférences en gestion de l'IUT de Toulon, fils de Jean Dubergé

Témoignage : Jean Dubergé et la création de l'IUT de Toulon

Propos introductifs : **Michel Bouvier**, professeur émérite de droit public, président de FONDAFIP, directeur de la Revue française de finances publiques, Université de Paris I - Panthéon La Sorbonne

**9h30** **Pierre Beltrame**, professeur émérite de droit public, Aix-Marseille Université

Portrait de Jean Dubergé et comparaison de sa vision de la psychologie fiscale avec celle de Günter Schmölders

**9h55** **Fabrice Bin**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole

Les références à l'œuvre de Jean Dubergé dans la doctrine fiscale contemporaine

**10h20** **Marie-Christine Esclassan**, professeur émérite de droit public, Université de Paris I – Panthéon La Sorbonne

L'origine de la psychosociologie du droit fiscal : le rapport de Jean Dubergé à la souffrance

**10h45** Pause

**11h05** **Marc Leroy**, professeur émérite de finances publiques et de sociologie, vice-président de la Société française de finances publiques, Université de Reims

Le moment Dubergé dans l'évolution internationale de la sociologie du contribuable

**11h30** **Sylvie Schmitt**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Toulon

L'approche Dubergé de la politique fiscale italienne sous le fascisme

# COLLOQUE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN DUBERGÉ LA PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L'IMPÔT AUJOURD'HUI

**11h55** Débats

**12h30** Déjeuner

**14h00** II – L’empreinte Dubergé : humaniser la relation fiscale

Sous la présidence de **Pierre Beltrame**, professeur émérite de droit public,  
Aix-Marseille Université

**14h10** **Vincent Dussart**, professeur de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole  
TVA, justice et psychosociologie fiscale

**14h35** **Philippe Luppi**, maître de conférences HDR de droit public, CERDACFF, Université  
Côte d’Azur  
Relation de confiance et incivisme fiscal

**15h00** **Gilbert Orsoni**, professeur émérite de droit public, président d’honneur de la Société  
française de finances publiques, Aix-Marseille Université  
La commodité se concilie-t-elle vraiment avec la justice fiscale ?

**15h25** Pause

**15h50** **Marina Rotolo**, doctorante, Université Côte d’Azur  
Fiscalité incitative et psychosociologie de l’impôt

**16h15** **Charles Eloi Gerval**, doctorant, avocat inscrit au barreau de Grasse, CERDACFF,  
Université Côte d’Azur  
Les consentements en droit fiscal

**16h40** Débats

**17h10** Fin de la manifestation

# COLLOQUE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN DUBERGÉ LA PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L'IMPÔT AUJOURD'HUI

Le professeur Jean Dubergé (1910-2005) s'est illustré par une brillante carrière de chercheur. Ancien professeur de sociologie financière à l'Université de Paris, chargé de cours à Aix-Marseille III, il fut en outre membre de l'équipe fondatrice de *La Revue française de finances publiques* ainsi qu'un des pères fondateurs de l'IUT de Toulon, qui deviendra plus tard l'Université de Toulon.

Les recherches de Jean Dubergé ont porté sur la psychosociologie (ou psychologie sociale) du droit fiscal. Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés sur ce thème, notamment sa thèse de doctorat en 1961 intitulé *La psychologie sociale de l'impôt dans la France d'aujourd'hui*. Dubergé s'intéressait en effet aux réactions du contribuable face à l'impôt, ce qui le conduisit à soulever différentes questions: comment le contribuable admet-il le principe de la déclaration d'impôt? Comment réagit-il face à de nouveaux impôts? Malgré son conservatisme, le législateur pourrait-il le soumettre à une imposition – n'existant pas à l'époque – de l'énergie? Ces interrogations ont conduit Jean Dubergé à exploiter certains concepts, toujours judicieux aujourd'hui, dont celui du misonéisme fiscal, c'est-à-dire l'opposition des contribuables face à la création de nouveaux impôts.

Mais Jean Dubergé ne s'est pas limité à l'étude de l'impôt en France. C'était aussi un très fin observateur de la politique fiscale italienne, en particulier sous le régime fasciste.

Les recherches de Jean Dubergé frappent par leur modernité, les relations entre les contribuables et le droit fiscal n'ayant jamais été aussi complexes qu'aujourd'hui. Les exemples tirés de l'actualité française fourmillent: entre autres, la crise des Gilets jaunes, la fiscalité incitative, l'imposition des GAFAM.

Le colloque que nous nous proposons d'organiser a pour objectif d'appliquer les théories de Jean Dubergé à notre présent, de manière à en faire apparaître l'intérêt intemporel. Entre droit, sociologie du droit et science politique, la psychosociologie nous aide à mieux comprendre le nœud juridique qui attache le contribuable au pouvoir fiscal, en France et à l'étranger.

## COMITÉ D'ORGANISATION

**Sylvie SCHMITT**, Maître de conférences HDR de droit public,  
CDPC J-C Escarras UMR-CNRS 7318 DICE, Université de Toulon  
[sylvie.schmitt@univ-tln.fr](mailto:sylvie.schmitt@univ-tln.fr)

**Pierre BELTRAME**, Professeur émérite de droit public,  
Aix-Marseille Université

